



Confréries de France
**Bulletin de liaison et d'Information du
Conseil Français des Confréries
Fédération Officielle
septembre 2016**

Editorial de la Présidente Solange Massenavette

Septembre vient de pointer le bout de son nez et malgré des événements douloureux qui sont intervenus cet été, il nous faut continuer et même si c'est plus facile à dire qu'à faire, ne nous laissons pas abattre.

Le Conseil a un peu ronronné sous cette grosse chaleur mais maintenant votre bureau reprend du service.

De bons contacts ont été pris avec certaines ambassades qui n'adhéraient pas ou qui ont changé de présidence.

De nouvelles confréries nous ont aussi rejointes et nous les en remercions.

Je vous informe aussi que dans la mesure du possible, si une ambassade veut la présence d'un membre du bureau, nous essaierons d'accéder à votre demande.

Nous vous signalons aussi que la prochaine Assemblée Générale du Conseil se tiendra à TOULON le 1^{er} avril 2017 organisée par l'Amicale des Confréries de Provence Alpes Côte d'Azur pendant le salon Bacchus qui est un grand événement gourmand de la région.

Nous vous demandons de bien vouloir noter cette date et comptons sur une belle présence des confréries.

Je vous renouvelle aussi toute ma disponibilité.

Avec toute mon amitié

La Présidente Solange Massenavette

Confréries de France
8, rue de la Poste 36110 Vineuil
Tél. : 02.54.36.64.08
smberry2@neuf.fr

Directrice publication : Solange Massenavette
IPNS Rédigé, réalisé, envoyé ou tiré par
Edmond-Louis Simoneau elsimoneau@aol.com
<http://www.confreries-france.com/telecharg.php>

Sommaire

Présentation

La fête de la gastronomie

Invitation au Colloque sur les Cuisines Populaires

Les vins septentrionaux ont enfin leur salon:

Conseil pour les envois d'emails en nombre

Pourquoi adhérer au Conseil



Ce bulletin est essentiellement consacré à la fête de la gastronomie.
Il se veut plus court pour que vous puissiez le lire plus aisément



APPEL à COTISATION

Nous profitons de ce Bulletin pour vous rappeler que la cotisation pour 2016 est de 18€.

*Avis à ceux qui ne l'aurait pas réglée et qui souhaitent nous rejoindre et merci aussi aux retardataires. **Nous rappelons que les confréries qui dépendent d'une ambassade qui n'adhère pas au Conseil peuvent à titre individuel cotiser à cet organisme et ainsi nous rejoindre.***

Une chose à savoir : conformément à la loi concernant les données privées et à la CNIL les confréries qui adhèrent au Conseil figurent sur le site du Conseil Français des Confréries mais, elles ont également le choix de ne pas figurer dans les sites et listings publics. Les clauses de la CNIL nous interdisent de faire figurer vos coordonnées si vous ne le souhaitez pas. A vous de nous dire si vous ne souhaitez pas figurez sur le site et les listings

Ces règlements doivent être envoyés directement au Trésorier Henri-Pierre GAUTIER 32 Av. de l'Europe 49410 ST FLORENT LE VIEIL

Nous remercions les confréries qui ont déjà réglé leur cotisation.

Actuellement, le Conseil a dépassé à ce moment, la barre des 270 adhérents



La prochaine assemblée générale du conseil Français des Confréries Le 1^{er} avril 2017 à Toulon

Elle aura lieu le samedi 1^{er} avril 2017 à Toulon. Toutes les confréries y sont conviées

NOTE D'INFORMATION SUR AG 2017

Nous vous informons que la prochaine assemblée générale du Conseil Français des Confréries aura lieu à TOULON (Var) le samedi 1^{ER} AVRIL 2017 (Ce n'est pas un poisson malgré notre présence en bord de mer....)

C'est l'Académie des Confréries de Provence Alpes Côte d'Azur qui est chargée de l'organisation. Nous avons pensé que pour un déplacement aussi loin, le Conseil pourrait organiser le transport par cars et les réservations des hôtels.

Bien sûr tout ceci en fonction du nombre de participants.

Afin de pouvoir travailler sur ce dossier en toute connaissance de cause, nous nous permettons de vous adresser cette note afin de nous dire si vous seriez intéressés par cette formule en répondant aux questions ci-dessous :

CONFRERIE :

QUESTIONS :

1°) Pensez-vous participer à l'AG du Conseil :	OUI	NON
2°) Si oui, seriez-vous intéressés :		
par un transport en car :	OUI	NON
ou voyage en voiture individuelle	OUI	NON
par éventuellement des visites	OUI	NON

3°) Au cas où le voyage en cars ne serait pas possible, seriez-vous quand même intéressés pour qu'une réservation d'hôtels soit faite par le Conseil pour éventuellement obtenir des tarifs intéressants

OUI	NON
-----	-----

Rayer la mention inutile.

Nous vous demandons une réponse rapide de manière à étudier au mieux ce séjour en Provence ; réponse à adresser directement par mail à la Présidente.

Avec mes remerciements

Solange MOREAU-MASSENAVETTE



En attendant l'Assemblée Générale, une réunion du bureau du Conseil français des Confréries se tiendra le 5 octobre 2016 et une réunion du Conseil d'Administration aura lieu le 8 novembre 2016



Vivons intensément
la gastronomie

LES **23 24 25**

septembre 2016

La Lettre Gastronomique (Fête de la gastronomie)

**6^{ème} Fête de la Gastronomie,
les 23, 24 et 25 septembre 2016.**

Le site général pour la fête :

<http://www.economie.gouv.fr/fete-gastronomie/accueil>

Chaque année un peu plus fort, nous souhaitons rendre visibles et créer du lien entre les acteurs de la gastronomie, dans toute leur diversité. Tisser des liens entre les métiers en amont et en aval de la restauration et les chefs, jusqu'alors le seul métier « star » de la gastronomie... De ce côté, il s'agit d'une opération réussie qui dépasse nos espérances avec des rencontres et des projets qui ouvrent la voie à des idées nouvelles et ambitieuses.

Cette semaine, nous souhaitons illustrer l'objectif de décloisonnement de la Fête. Quand un agriculteur et un acteur EPV des arts de la table sont réunis, rencontre improbable ou véritable révélation ? Le projet du Domaine des Crayères nous montre une alchimie possible... À Troyes, les maîtres-restaurateurs et commerçants des marchés ont répondu présents à l'appel de la Mairie et de l'Office de Tourisme. Et dans le Loiret, la gastronomie prend son envol dans un aéroport ! Fête de la Gastronomie 2016 : décollage imminent...

Sophie Le Bouleise Mise,

Commissaire générale à la Fête de la Gastronomie

Les 23, 24 et 25 septembre 2016 a lieu la sixième édition de la Fête de la gastronomie. Partout en France ont lieu des événements, des ateliers et des menus spéciaux en restaurants à cette occasion. Soutenue par l'Etat, cette Fête a pour but de mettre en avant les métiers, les compétences et la culture qu'englobe la gastronomie française. Cette année, le thème est: cuisines populaires. Le parrain est Eric Roux, fondateur et porte-parole de l'Observatoire des cuisines populaires. Il succède aux chefs Anne-Sophie Pic et Guillaume Gomez.

Les cuisines populaires: thème de la Fête de la Gastronomie 2016

« Vous avez un projet Fête de la Gastronomie qui nécessite un complément de financement ? »

Vous montez un projet pour la Fête de la Gastronomie 2016, et il ne vous manque plus qu'une poignée d'euros pour finaliser votre événement ?

Le Commissariat Général à la Fête de la Gastronomie vous propose une solution de financement, pour vous aider à finaliser vos événements ! MiiMOSA, 1ère plateforme de financement participatif exclusivement dédiée à l'agriculture et à l'alimentation, a souhaité vous accompagner sur ce projet innovant et positif !

Depuis 2014, MiiMOSA encourage les agriculteurs et les entreprises alimentaires à rendre les Français, acteurs de projets porteurs de sens. Bien plus qu'un soutien au financement de projets, MiiMOSA est un espace d'expression, d'échange et de solidarité entre une communauté de citoyens-contributeurs et les acteurs de ces secteurs. À travers la personnalisation du financement, MiiMOSA a pour objectif de promouvoir les territoires et leurs produits.

Ce partenariat étant récent et les délais de bouclage courts, il s'agit de finaliser les projets nécessitant peu de financement.

Le principe est le suivant :

1. Inscrivez votre projet Fête de la Gastronomie sur le site :

<https://www.miimosa.com/>. A partir du moment où vous déposez votre projet, l'équipe MiiMOSA assure un accompagnement quotidien pour le bon déroulement de votre campagne de financement.

Le conseil du Commissariat général : pensez à bien communiquer et à relayer votre projet auprès de votre réseau pour susciter leur curiosité et leur donner envie d'y contribuer et d'y participer.

2. Faites un appel aux dons pour une somme préalablement définie afin de finaliser votre financement de projet Fête de la Gastronomie. En contrepartie, vous proposez des contre-dons en nature qui seront offerts aux donateurs en fonction de la somme donnée.

Exemples de contreparties attractives : une bouteille de vin offerte pour un don de plus de 10€, deux bouteilles offertes pour une participation de plus de 30€ etc.

3. Au bout de quelques jours/semaines (cela dépend des délais dont vous disposez pour conduire votre événement Fête de la Gastronomie 2016), vérifiez si votre objectif est atteint. Si vous ne parvenez pas à atteindre cet objectif à plus de 60 % par rapport à la somme initialement prévue, votre mise de départ (5 euros minimum au moment de l'inscription) vous est intégralement remboursée.

Si vous parvenez à atteindre 60 % de la somme prévue, MiiMOSA prend 12 % TTC de l'argent récolté. Entre 75 et 99 %, MiiMOSA prend 10 %, et au-delà de 99%, MiiMOSA prend 8 %.

A la fin de l'appel aux dons, ou avant, avec l'accord de l'équipe MiiMOSA, vous pouvez percevoir l'argent collecté. En général, le taux de réussite est de 79 %. MiiMOSA a ainsi réussi à financer 310 projets depuis sa création, fin 2014, et plus de 1 500 000 € ont été collectés tous projets confondus.

4. Que la Fête soit belle et surtout... gourmande !

Peu de confréries nous ont signalé leur participation à cette fête

La Région Centre Val de Loire à la Fête de la Gastronomie

Dans le cadre de l'Ambassade des Confréries de la Région Centre - Val de Loire, le département de Loir & Cher organise cette année, le premier banquet tournant sur les six départements de la Région.

Cette manifestation, que j'espère récurrente, a pour but de mettre en avant,

1°/ les produits que nous défendons,

2°/ les confréries de la Région,

3°/ le travail des dites confréries

4°/ un référencement de l'Ambassade auprès du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Cette manifestation est ouverte à tous, je vous serai donc gré de bien retenir la date du dimanche 25 septembre prochain, le midi. Vous pourrez venir entre confrères, avec vos amis, avec votre famille. Ce sera peut-être, pour certain, un moyen de faire connaissance avec le monde des confréries qui ne sont pas des sectes, mais bien plutôt, des lieux d'amitié, de convivialité, de partage.

Idée de Menu de la Fête de la Gastronomie du 25 septembre 2016

Amuses bouche. Pâtés à la citrouille Verrines boudin* / poire Verrines andouillette à la ficelle* / lentilles du Berry

Toasts terrine de faisan Toasts rillettes de poisson de Loire

Toasts mousse de cuisses de grenouille*Etoiles de fuzelien*

Quenelles de brochet / sauce écrevisses* / Asperges*

Préparation de queues de bœuf* Tourte Senonchoise*

Salade / Selles-sur-Cher*, Valençay*, Sainte-Maure-de-Touraine*

Assortiment de dessert : Tarte TATIN*, Gâteau vouvrillon*, Pithiviers*

Café / napolitain

Apéritif Pétillant de Touraine* à la fraise

Sauvignon des Coteaux du Cher*Touraine-Mesland*

Contact

Monique & Vincent de Luca - Tél. 02.54.43.41.49 - Portable 06.04.40.58.12

Courriel : mangeuxdesparges@dbmail.com

Invitation au Colloque sur les Cuisines Populaires

Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, vous convie au colloque

« Les Cuisines populaires »

3 tables-rondes seront animées respectivement par

ERIC ROUX, parrain de la Fête de la Gastronomie 2016, auteur, journaliste et animateur de télévision,

BORIS CORIDIAN, journaliste depuis quinze ans, et CAMILLE LABRO, écrivain et journaliste culinaire pour le magazine M Le Monde, avec notamment la participation de Jean-Pierre POULAIN, sociologue de l'alimentation.

Détails à venir.

Lundi 12 septembre 2016 de 9h30 à 13h suivi d'un cocktail déjeunatoire au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique Centre de conférences Pierre-Mendès-France 139 rue de Bercy 75012 PARIS

Les envois de mails en nombre Les spammers vous disent grand merci

Pensez, lorsque vous envoyez des mails en nombre pour annoncer vos chapitres notamment. Mettez les adresses des destinataires en copie cachée, en cliquant sur BC ou CCI selon les ordinateurs.

Il n'est pas rare de recevoir des mails avec la liste de nos adresses e mails en clair et ces mails sont souvent envoyés à des centaines de personnes.

C'est le paradis pour les spammers à qui sont mises à disposition une quantité d'adresses impressionnantes.

N' hésitez pas à contacter ceux qui envoient ces mails pour leur dire que vous ne voulez pas recevoir des dizaines de messages publicitaires ou autres que vous n'avez pas sollicités. Vous en recevez suffisamment, notamment après les envois de vœux sans précaution.

Rappel sur le salon des vins septentrionaux

Plusieurs grands vignobles septentrionaux – Val de Loire, Centre Loire, Bourgogne et Champagne, via le Syndicat général des vignerons de la Champagne – se sont réunis pour créer VinoVision Paris, un salon professionnel du vin qui se déroulera à Paris. La première édition aura lieu en février 2017. Voici, à date, tout ce que l'on sait de ce nouveau salon.

Les vins septentrionaux, soit ceux qui sont élaborés au-dessus d'une ligne qui va du Beaujolais aux Charentes, n'avait pas jusqu'ici de salon dédié. A la différence des vins méditerranéens qui peuvent se rejoindre sur Vinisud, organisé à Montpellier (34).

Les 12,13 et 14 février 2017 aura lieu à Paris, le premier VinoVision Paris. Un salon professionnel qui, pour plus de commodités pour les acheteurs internationaux, se déroulera à Paris.

Une majorité de vins blancs et de vins à bulles car les régions septentrionales sont spécialistes de ces deux types de vins.

VinoVision Paris en bref

Entre 600 et 700 exposants attendus

10 000 visiteurs français et internationaux (objectif)

12-14 février 2017

Hall 4 du Parc Expo de la Porte de Versailles, à Paris

Contacts

<http://www.lsa-conso.fr/les-vins-septentrionaux-ont-enfin-leur-salon-vinovision-p>

Rappel des avantages que vous procure le Conseil

A la dernière assemblée générale une nouvelle équipe a pris la relève de l'équipe sortante qui n'a pas souhaité se représenter. Elle a commencé à travailler pour mettre en place un site internet fiable et raisonnable financièrement puisqu'il est gratuit. Le site des confréries élaboré par l'équipe précédente ne fonctionnant pas,

nous avons donc créé un nouveau site plus simple et accessible. Dommage que les codes d'exploitation ne nous aient pas été donnés
Ce bulletin est envoyé à toutes les confréries adhérentes ou pas.

Mais il faut rappeler que les adhérents au Conseil français des Confréries bénéficient pour une cotisation modeste d'avantages indéniables :

- comme le premier qui est une remise conséquente sur les charges de la SACEM, remise accordée uniquement aux confréries adhérentes et présentant la carte d'adhérent au Conseil
- une assurance Macif avec une police avantageuse pour moins de 70 €, vous en trouvez à ce prix mais pas avec les mêmes avantages. Ce tarif est réservé aux membres. Bien sûr c'est un tarif de base. Des options peuvent être demandées suivant les caractéristiques de chaque confrérie
- Nous avons négocié des tarifs ou remises dans deux chaînes d'hôtels B&B et Logis de France, avec une précision :
 - o Les B&B offrent 10% de remise uniquement les WE
 - et sur les Logis de France La réduction de -10% est uniquement applicable sur les réservations d'hébergement effectuées sur Internet via le lien URL fourni. Vous ne pourrez pas bénéficier de -10% uniquement sur la restauration ou sur toute autre prestation réservée sur place.
 - Si vous prenez une chambre avec petit-déjeuner ou demi-pension, les -10% s'appliqueront sur l'ensemble de la réservation, car les repas sont compris dans le prix de la chambre.

Accord avec Alliance Pornic Resort Hotel Thalasso et Spa

L'Ambassade des Pays de la Loire par l'intermédiaire de Gabriel PRIGENT Grand Maître de la nouvelle confrérie des Compagnons de l'Huitre de la Baie de Bourgneuf, a eu un contact très intéressant avec Alliance Pornic Resort Hotel Thalasso et Spa. L'Ambassade et le Conseil ont signé une convention de partenariat de laquelle il ressort :

-Remise jusqu'à - 20% pour un séjour à partir de 4 nuits en cure « Remise en Forme »
-Remise jusqu'à -15% pour un séjour Echappée Belle, Echappée Fantastique, et Echappée de Rêve.
-Remise jusqu'à -10% pour une Cure Externe 4 et 6 jours « Remise en Forme » sans hébergement
-Journées de soins et accès à l'Espace Forme à tarifs réduits (achat par le CE, avec un minimum d'achat par prestation)

Modalités :

*La réduction s'applique au membre de la confrérie, sur présentation d'un justificatif d'appartenance au Conseil Français des Confréries

*La réduction s'applique à la réservation et n'est en aucun cas rétroactive. La personne doit informer l'Hôtel au moment de la réservation de son appartenance au Conseil

*La réduction est valable pour les forfaits de « Remise en Forme » uniquement, hors cures spécifiques et suppléments (boissons, soins carte).

Pour plus d'information : www.thalassopornic.com

- nous mettons à votre disposition le calendrier le plus crédible possible des chapitres, nous mettons à la disposition des confréries adhérentes la liste et les adresses de leurs confrères qui participent au succès du Conseil

Voici quelques-uns des avantages que vous procure le Conseil Français sans omettre les liens que procure notre entité.

Et nous négocions encore avec des partenaires pour améliorer et augmenter nos partenariats.



FICHE D'ADHESION AU Conseil Français des Confréries Fédération Officielle

Merci de nous fournir tous ces renseignements une bonne fois pour toute avant votre adhésion

NOM EXACT DE LA CONFRERIE :
Région.....

Adhères-vous à un groupement régional de confréries ?

Nom du Grand Maître :

Adresse du Grand Maître

Tél.

Fax.

Port.

Eventuellement autre adresse pour le courrier

Indispensable : Adresse e-mail, d'une personne de la Confrérie

.....@.....

Site Internet de la Confrérie (s'il y a)

Date de création :

Créneau du chapitre s'il est fixe, sinon date du prochain chapitre

Buts de la confrérie (à joindre sur une autre feuille si nécessaire)

Lieu du dépôt des statuts Préfecture

Mentions légales à prendre connaissance et à signer pour adhérer au Conseil

Je certifie avoir pris connaissance du fait que

Adhérent du Conseil Français des confréries je m'engage à reconnaître et à respecter les statuts tels qu'ils sont. D'autre part je prends connaissance que :

"Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association et au site du Conseil. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association à l'adresse en en tête, dans les règles de la CNIL."

La liste des confréries adhérentes au Conseil et les renseignements figurant sur cette fiche pourront être envoyés aux membres du Conseil ou figurer dans notre site

Fait à

le

Le Grand Maître

LA COTISATION 2016 EST DE 18 €